

## Délibération n°2023-06-18d

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.1.2

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

 Décision modificative de crédits n°2  
 Budget Annexe IADS

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	67
Pouvoirs	15
Votants	82

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 05 décembre 2023 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à La Courtine.

Yoann Fiancette est nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

• **Élus ayant donné pouvoir :**

Beynat Audrey	à	Aurélie Gibouret-Lambert	Le Royer Sandrine	à	Eric Ziolo
Briquet Isabelle	à	Jean-Pierre Bodeveix	Parrain Céline	à	Christophe Arfeuillère
Calla Tony	à	Philippe Pelat	Peyraud Serge	à	Philippe Roche
Cornelissen Tony	à	Maryse Badia	Ribeiro Sophie	à	Jean-Pierre Guitard
Cronnier Pierrick	à	Yoann Fiancette	Saugeras Jean-Pierre	à	Philippe Brugère
Delibit Sandra	à	Gilles Barbe	Sauviat Jean-Marc	à	Michel Pesteil
Delpy Daniel	à	Jacqueline Cornelissen	Soulefour Marie-Christine	à	Barbara Vimon
Devallière Sébastien	à	Martine Pannetier			

• **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Barbe Patrice ; Bauvy Claude ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric ; Bredèche Robert (représenté) ; Brugère Jeremy (représenté) ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel (représenté) ; Escurat Daniel (représenté) ; Galland Baptiste ; Gruat Xavier ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Mouty Samuel ; Peyraud Stéphane ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Ronceray Pascal ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté) ; Talvard Françoise ; Ventadour Elisabeth.

## Délibération n°2023-06-18d



Le président rappelle que l'adoption d'une décision modificative de crédits n°2 au budget annexe IADS 2023, annexée, est rendue nécessaire pour inscrire des crédits supplémentaires.

Après en avoir délibéré favorablement, à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative de crédits n°2 au budget annexe IADS 2023.

A l'unanimité	
Votants	82
Pour	82
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la  
sous-préfecture,

À Ussel, le 14 décembre 2023

Le président,  
Pierre Chevalier

